



## **Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC)**

Rua Jardim Gulbenkian, Prédio ADS, 3. Andar Achada Sto. António, C.P 288, Praia, Cabo Verde

### **DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

#### **Spécialiste en Gestion Financière PIU des projets de l'initiative Desert-to-Power du CEREEC**

#### **1. CONTEXTE DES PROJETS**

La région du Sahel dispose d'un important potentiel en matière d'énergie solaire, mais elle est confrontée à des défis tels qu'une capacité de production inadéquate, une forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles, un important déficit d'accès à l'énergie, des infrastructures médiocres et des cadres politiques et réglementaires insuffisants.

L'initiative phare de la Banque africaine de développement, Desert-to-Power (DtP), complète les efforts nationaux et régionaux visant à relever les défis du secteur de l'énergie au Sahel. L'initiative vise à exploiter le potentiel solaire des 11 pays du Sahel pour déployer 10 GW d'énergie solaire photovoltaïque (PV) d'ici 2030 et fournir un accès à l'électricité à environ 250 millions de personnes qui en sont actuellement dépourvues, grâce à une combinaison de solutions sur le réseau et hors réseau. La première phase du programme DtP cible le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Sénégal.

#### **a) Programme Régional d'Énergie pour l'Afrique de l'Ouest (WAREP) - Phase 1**

Le Programme énergétique régional de l'Afrique de l'Ouest (WAREP) vise à catalyser la croissance de l'accès à l'électricité en s'attaquant principalement aux obstacles financiers à la production d'électricité décentralisée dirigée par le secteur privé et au développement de mini-réseaux à partir d'énergies renouvelables dans les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il s'agit d'une composante de l'initiative phare de la Banque africaine de développement en matière d'énergie renouvelable et de développement économique, connue sous le nom de programme « Desert to Power » (DtP), qui sera mise en œuvre par le Centre de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEREEC). Une deuxième composante du DtP est la composante « Interconnexion régionale » qui sera mise en œuvre par le Système d'échange d'énergie électrique ouest-africain (EEEOA).

WAREP vise à accélérer le développement de solutions énergétiques décentralisées et à soutenir un programme régional de formation à la certification de la CEDEAO et à la diffusion d'informations.

Les composantes du programme comprennent (i) des solutions énergétiques décentralisées pour développer un programme de mini-réseau régional réalisable ; (ii) soutien à un programme régional de renforcement des capacités et de certification visant la formation de masse des techniciens et artisans et des parties prenantes concernées (iii) soutien de l'Unité de mise en œuvre du projet (UIP) dans le contrôle de la qualité et la supervision du programme, y compris les activités et les coûts de fonctionnement de l'UIP.

### **b) Programme régional d'assistance technique pour le Sahel (ReTAPS)**

Le projet régional d'assistance technique couvre le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Sénégal et constitue une composante essentielle de l'initiative Desert to Power (DtP) de la Banque africaine de développement. Il vise à fournir une assistance technique pour créer un environnement favorable aux projets d'énergie solaire au Sahel tout en débloquant les investissements du secteur privé dans l'espace des réseaux et des mini-réseaux. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- Renforcer l'environnement régional pour la réglementation et l'exploitation des projets régionaux d'énergie renouvelable.
- Fournir des services de conseil pour aider les pays de la région du Sahel dans la préparation, les négociations, la construction et la supervision des projets.
- Encourager l'investissement du secteur privé dans les projets solaires de la région.

De façon générale, l'opération proposée comprend **cinq composantes**. La **première** composante apportera un soutien à la préparation d'études et à la fourniture d'une assistance technique pour des projets solaires en réseau et décentralisés. La **deuxième** composante se concentrera sur la mise en œuvre d'actions visant à catalyser les investissements du secteur privé dans la région. La **troisième** composante couvrira le développement d'un programme complet de renforcement des capacités et sa mise en œuvre en collaboration avec d'autres partenaires. La **quatrième** composante visera à soutenir le développement et la mise en œuvre de la stratégie de mini-réseau dans tous les pays couverts. La **cinquième** composante couvre les aspects liés à la gestion du projet. Cette orientation découle des consultations avec les parties prenantes nationales du groupe de travail "Desert to Power", qui ont exprimé le besoin d'un projet d'assistance technique régional structuré afin de rationaliser les efforts en cours et de promouvoir l'apprentissage mutuel entre les pays.

Le CERECC envisage de recruter un Spécialiste en Gestion Financière pour l'Unité de Implémentation de Projet.

La portée des travaux proposée comprendra les activités suivantes :

Il/elle aura la responsabilité spécifique de ce qui suit :

- i. Responsable général du projet dans les domaines de la budgétisation, de la comptabilité, de la réalisation de contrôles internes, de l'établissement de rapports financiers et de la gestion de la trésorerie, tout en veillant au respect des procédures approuvées ;
- ii. Diriger le processus de préparation du budget et présenter le budget du Gestion du CERECC et au comité de pilotage du projet (CPP),

- iii. Gérer l'exécution du budget et contrôler les dépenses afin de s'assurer que les activités exécutées sont conformes au budget approuvé et ne dépassent pas plus que prévu ;
- iv. Surveiller l'exécution et l'avancement du budget, y compris la contribution aux rapports d'avancement du projet ;
- v. Responsabilité ultime de la préparation des rapports financiers intermédiaires trimestriels non audités, ainsi que des états financiers annuels des projets ;
- vi. Diriger l'élaboration et la mise à jour régulière du Manuel des Procédures Financières du projet afin de normaliser et de rationaliser les pratiques de gestion financière au sein du projet. Le FPM contiendra également les politiques et normes comptables pertinentes à suivre lors de l'établissement des rapports financiers du projet.
- vii. Élaborer et mettre en œuvre des améliorations des processus opérationnels, le cas échéant, y compris l'informatisation et l'automatisation de la comptabilité et des rapports ;
- viii. En collaboration avec un fournisseur, assurer la formation du personnel de gestion des projets sur tout logiciel installé, afin d'assurer son utilisation correcte et bénéfique. Déterminer les modules logiciels à opérationnaliser et s'assurer de leur performance satisfaisante ;
- ix. Élaborer et mettre en œuvre des procédures de trésorerie appropriées pour s'assurer que le projet ne manque jamais de fonds dans le Compte spécial ;
- x. S'assurer que les avances sont justifiées conformément aux règles de la Banque, et que les rapprochements bancaires mensuels sont effectués en temps opportun pour tous les comptes du projet, vérifiés pour l'exactitude et que les éléments de rapprochement sont suivis rapidement ;
- xi. Superviser l'ensemble du personnel et des activités de l'unité de gestion financière du projet, fournir des conseils de carrière au personnel et procéder à des évaluations du rendement (mesurer le rendement des subordonnés par rapport aux objectifs convenus à des intervalles convenus) ;
- xii. Assurer la liaison avec les auditeurs internes/externes et assurer le suivi de toute question ou recommandation d'audit ;
- xiii. Soutenir le processus d'approvisionnement en examinant et en surveillant, en collaboration avec le spécialiste de l'approvisionnement et le coordonnateur du projet, les aspects FM de l'achat de biens, de travaux et de services conformément aux règles d'approvisionnement convenues ;
- xiv. Aider au suivi des activités des projets sur le terrain et aider à suivre l'avancement physique des projets par rapport à leurs dépenses ; et
- xv. Effectuer toute autre tâche assignée par le coordinateur de projet ou le directeur de l'administration, des finances et des TIC.

Le document de déclaration d'intérêt ne doit pas dépasser six (6) pages, avec le format suivant :

- a) Lettre de motivation (maximum 1 page) ;
- b) CV (maximum 5 pages) ;
- c) Certificats; et
- d) Toute autre information jugée pertinente.

Le CEREE présélectionnera et sélectionnera les candidats selon l'édition d'octobre 2015 du « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », disponible sur le site Web de la Banque : <http://www.afdb.org>.

**Soumission**

Les consultants potentiels doivent soumettre leurs manifestations d'intérêt par [warep@ecreee.org](mailto:warep@ecreee.org) **uniquement**, en indiquant l'objet : « **Spécialiste de la Gestion Financière, PIU des projets de l'initiative DtP du CEREEC** ». La date limite est le **19 juin 2024 (23h59 (GMT-1, heure du Cap-Vert))**.

**De plus amples informations et clarifications** peuvent être obtenues aux adresses électroniques suivantes : [adeoliveira@ecreee.org](mailto:adeoliveira@ecreee.org) et [gkouhie@ecreee.org](mailto:gkouhie@ecreee.org). Il est conseillé aux candidats **de ne pas copier ces deux adresses e-mail** lors de la soumission de leur candidature.